

# Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des Services  
Service des Assemblées  
et de la Réglementation  
SF/AT/KL/2015

du Conseil de la Communauté

=====

## SEANCE DU JEUDI 09 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le 09 avril à 18h00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 3 avril 2015 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. BOULARD, Président.

**Sont présents** : M. BOULARD, Mme GOUHIER, M. LEPROUST, Mme KARAMANLI, M. CHEVALLIER, M. GUY, M. COZIC, Mme KAZIEWICZ, M. MORTREAU, M. BRAUD, M. BIENCOURT, M. BATTIOT, M. DELPECH, M. JEAN, Mme DUBOIS, M. CALIPPE, Mme POUPINEAU, Mme PAIN, Mme BESNARD, Mme SÉVÈRE, M. COUNIL, Mme MOISY, Mme RIVRON, M. PIGEAU, M. BROCHARD, Mme PIVRON, M. EDOM, M. NOGUÈS, M. VICTOR, M. FAVENNEC, Mme PICHON, Mme LEBATTEUX, Mme BABILLOT, Mme SIOPATHIS, M. LE BARS, M. EGBERT, Mme LUSSON, M. CHALUMEAU, Mme ANDRE, M. LECOQ, Mme AUBIN, M. FONTAINE, Mme LEMAITRE, Mme HEULOT, Mme ROUSSEAU, M. GOULETTE, M. LORIOT, Mme BURROT, M. JOSSELIN, Mme VISINE, M. LE BOLU, Mme MARTIN, M. MARIE

**Absents et représentés** : M. SOULARD, M. ROUILLON, M. LANDY, Mme BESNARD, M. LE FOLL, Mme BRULÉ-DELAHAYE, Mme SCHIAPPA, Mme PEROT, Mme MORANÇAIS, M. FAVENNEC, Mme BOUCHÉ, M. GUIBERT, M. PAUMIER, Mme LEPELLETIER, M. PORTE, Mme CHEVALIER

### Absents et excusés :

#### Votes par procuration :

Mme MOISY pour M. SOULARD  
M. LE BARS pour M. ROUILLON  
M. BIENCOURT pour M. LANDY  
M. DELPECH pour Mme BESNARD jusqu'à son arrivée  
M. BOULARD pour M. LE FOLL  
M. CALIPPE pour Mme BRULÉ-DELAHAYE  
Mme KAZIEWICZ pour Mme SCHIAPPA  
M. BROCHARD pour Mme PEROT  
Mme RIVRON pour Mme MORANÇAIS  
M. EGBERT pour M. FAVENNEC après son départ  
Mme LEBATTEUX pour Mme BOUCHÉ  
M. COUNIL pour M. GUIBERT  
Mme AUBIN pour M. PAUMIER  
M. LE BOLU pour Mme LEPELLETIER  
Mme MARTIN pour M. PORTE  
M. MARIE pour Mme CHEVALIER

Mme HEULOT remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 5 mars est approuvé.

M. NOGUÈS et M. EDOM siègent au bureau du dépouillement.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.